



Conditions de participation

1. Inscription

- Pour s'inscrire, il faut remplir le bulletin de préinscription.
- Le bulletin doit être signé par le représentant légal.
- Les activités seront adaptées à chaque participant.
- Respecter le délai de préinscription.

2. Réponse à l'inscription

- Les inscriptions sont étudiées attentivement parfois avec les autres organismes de loisirs.
- Nous cherchons la meilleure solution pour chaque participant.
- La réponse sera envoyée dans les meilleurs délais.

3. Prix des séjours

- Les prix sont indiqués sur le(s) catalogue(s).
- Si la famille du participant n'est pas membre, un montant de CHF 100.– est ajouté.

4. Argent de poche

Nous conseillons de donner entre CHF 5.– et CHF 10.– par jour pour les dépenses personnelles.

5. Paiement

Pour les longs séjours le paiement doit être effectué avant **fin mai**.

Pour les autres activités la facture est à régler dès réception.

6. Priorité

Les séjours sont prioritairement réservés aux fils/filles et frères/sœurs des membres d'insieme-Genève.

7. Les participants aux activités doivent être au bénéfice des assurances suivantes :

- ❖ Assurance maladie
- ❖ Assurance accident
- ❖ Assurance responsabilité civile

8. Frais de désistement

Si le désistement s'effectue dans les 45 jours précédant le début du séjour, la totalité de la facture est due à insieme.

Nous vous conseillons fortement de contracter une assurance voyage.